

## Consommer moins d'énergie chez soi

Des gestes simples pour réduire la consommation de tous les jours



**Alors que le réchauffement climatique a des effets de plus en plus visibles, chacun peut agir pour une amélioration, en réduisant grâce à des comportements adaptés la consommation d'énergie.**

Avec l'intitulé « Le climat change, et vous que faites-vous ? » la maison du développement durable a organisé mardi une rencontre pour informer sur les gestes simples qui permettent de consommer moins d'énergie dans la vie de tous les jours.

Une quinzaine de personnes étaient réunies pour cette réunion animée par Antonin Madeline, conseiller info énergie au CAUE 71 (Conseil en Architecture et Urbanisme pour l'Environnement). Ce dernier a pour rôle de répondre aux demandes des particuliers en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables, il tient une permanence tous les premiers lundis du mois au centre de l'habitat (pour le rencontrer, prendre rendez-vous au 03.85.69.05.26).

Il propose aussi aux personnes intéressées des visites de sites qui ont des installations depuis plus d'un an (voir encadré), et anime des réunions quand il en reçoit la demande, comme celle de mardi ou celle de lundi prochain à Dracy-Saint-Loup (20 h

autu1904ma1800 : Une multiprise avec interrupteur permet de moins consommer d'électricité  
autu1904ma1801 : Un chauffe-eau solaire peut être installé sur le toit  
autu1904ma1802 : Les lampes basse consommation sont de plus en plus efficaces à la salle des fêtes) sur les chauffe-eau solaires.

Pour l'information sur les économies d'énergie il a abordé différents sujets avec l'aide d'un diaporama. La présentation a commencé par un point sur la nécessité d'agir : la planète a connu un réchauffement global de 0,9 degré en un siècle, et les scientifiques prévoient qu'au rythme actuel elle pourrait augmenter de 3 à 7 degrés d'ici 2100.

Une telle progression engendre déjà des problèmes dramatiques pour certaines populations (Inuit victimes de la fonte des glaces, îles menacées par la montée des eaux), et influe aussi sur les territoires moins directement menacés (en France canicule, tempêtes...). 50 % des émissions de gaz à effet de serre dépendent des particuliers, c'est donc à chacun d'entreprendre les démarches permettant de réduire ces émissions.

Avant tout, il y a des gestes très simples qui permettent d'économiser de l'énergie : si tout le monde change ses comportements, l'impact sera important. Il faut éviter de laisser ses appareils électriques en veille, ou les chargeurs branchés en permanence : l'installation de multiprises avec interrupteur permet de s'assurer que les appareils ne consomment pas.

Au niveau éclairage, il faut éviter les lampes à incandescence (seulement 5 % de l'énergie est convertie en lumière, 95 % est perdue en chaleur) et les halogènes au profit des ampoules basse consommation : même si elles sont plus chères (10 à 15 €), elles durent plusieurs années et sont très efficaces (une ampoule de 20 W produit autant de lumière qu'une ampoule à incandescence de 100 W). Il faut aussi penser à dégeler régulièrement son frigo ou son congélateur (20 à 30 % d'économie), regarder si la porte ferme bien et dépoussiérer périodiquement la grille derrière pour que le compresseur ne consomme pas plus.

Par la suite Antonin Madeline a abordé les investissements qui peuvent être faits par les particuliers en matière d'énergie. Il a présenté l'étiquette énergie, normalisée au niveau européen pour l'électroménager, les voitures ou encore les logements : des lettres de A à G permettent de connaître le niveau de consommation d'énergie.

Au niveau du logement il faut prévoir une bonne isolation, ainsi qu'une bonne exposition au soleil (plus de lumière, moins de chauffage). Après l'isolation il faut penser au chauffage, un ensemble de solutions non polluantes a été présenté : chaudière au bois, chauffe-eau solaire, géothermie... pour tous ces systèmes la région et le département ont mis en place des aides financières, et on peut bénéficier de crédits d'impôts jusqu'à 50 % du prix d'achat. En plus les particuliers peuvent bénéficier sur demande des conseils gratuits de l'architecte du CAUE.

Infos :  
CAUE de S.-&-L. : 6, quai Jules Chagnot, 71300 Montceau-les-Mines. Tel 03.85.69.05.26. Mail : [infoenergie-caue71@wanadoo.fr](mailto:infoenergie-caue71@wanadoo.fr)

## Des visites dans l'Autunois

Samedi 26 mai : chauffe-eau solaire et chauffage au bois déchiqueté (30 kW) à Étang-sur-Arroux, électricité solaire (4 kWc) à Saint-Symphorien-de-Marmagne.

Samedi 9 juin : chauffage au granulé (32 kW) couplé à un chauffe-eau solaire et poêle de masse à Roussillon-en-Morvan.

Samedi 30 juin : chauffage solaire à Ouroux-en-Morvan, chauffe-eau solaire à Chaumard.